

"J'ai trois ans ... et pas de place en maternelle"

Paris Goutte d'Or

N° 40 - juin-juillet 1997

Le journal du quartier 10 F

Secteur «Émile-Duployé» :



La Ville
lance
enfin
un projet !

AMÉNAGEMENT

- *Château-Rouge* : Les incertitudes
- *Goutte d'Or sud* : Abandon du projet d'équipement musical ?
- *Square Léon* : Clôture du square... et fermeture de l'Antenne Jeunes

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

- Comment a voté la Goutte d'Or ?



la
goutte
d'or
en
fête⁹⁷

Du 28 juin
au 6 juillet :
Demandez le
programme !

Du projet à sa réalisation

L'ouverture imminente du Pôle Santé Goutte d'Or (au 16/18, rue Cavé) montre combien il faut parfois savoir persévérer entre le lancement d'un projet et sa réalisation : c'est en effet en 1985 que PGO a proposé la création d'un Centre de Santé dans le quartier. Depuis, il a fallu à maintes reprises relancer l'idée, pour que vers 1991, elle soit reprise par le Maire de Paris de l'époque... et le 8 septembre prochain, le Pôle Santé ouvrira ses portes.

Espérons que le projet que la Ville se décide enfin à lancer sur le secteur «Émile-Duployé» verra une mise en œuvre plus rapide. Cela semble a-priori certain, mais il ne faut jurer de rien, car nombreux sont les facteurs qui peuvent à un moment ou un autre modifier le cours des choses.

Ainsi, que va devenir le projet lancé par Hervé Mécheri de création d'un Centre d'animation à dominante musicale rue Fleury ? A l'époque, tout le monde s'accordait pour trouver cet équipement intéressant... Depuis, les expropriations ont été

réalisées, les architectes ont fait leurs plans, la Région a voté des subventions... On pensait alors que tout pourrait se faire dans les délais... Et puis, tout à coup, l'équipement qui devait être réalisé cette année n'est pas budgétisé, et on ne sait même pas l'heure actuelle si on le fera.

De même, qu'en est-il des projets d'animation autour du Square Léon, qui devaient absolument se mettre en place en même temps que la rénovation du square, comme le demandait Françoise de Panafieu ? Non seulement pour le moment ils n'aboutissent pas, mais, par une décision surprise et non concertée, une Direction de la Ville décide de fermer l'Antenne Jeunes installée au cœur du square.

On trouvera dans ce numéro de nombreux autres exemples de ce type.

Le Développement d'un quartier ne peut pas se faire s'il n'y a pas à la fois volonté d'aboutir, persévérance et cohérence. N'est-il pas temps de le rappeler à tous aujourd'hui ?

S	• ÉDITO	p. 2
	• AMÉNAGEMENT	
O	«J'ai 3 ans et pas de place en maternelle».....	p. 3
	Émile-Duployé : enfin un projet !	p. 4
	Goutte d'Or sud : état d'avancement des chantiers	p. 6
	Château-Rouge : le temps des incertitudes	p. 7
M	• ANALYSE	
	Comment a voté la Goutte d'Or ?	p. 8
M	• ANIMATION	
	Goutte d'Or en Fête 97 : le programme	p. 10
M	• SOCIÉTÉ	
	Crack : témoignage	p. 12
A	Suite à la rencontre sur la prostitution	p. 13
	• ÉCHOS	
	Square Léon : clôture et suppression de l'Antenne Jeunes	p. 14
	19, rue Léon indémolissable ?	"
	Ouverture du Pôle Santé Goutte d'Or	p. 15
	Le projet de création du Centre Musical abandonné ?	"
I	Suez-Panama : réaménagement du carrefour et nuisances ..	p. 16
	Devenir du 16, rue de Jessaint	"
R	8 bis, rue Polonceau : un bâtiment municipal à l'abandon ..	p. 17
	Un Collège à La Chapelle ?	"
E	«18 ^{ème} pratique» : une publication incomplète et partielle ..	"
	Le musée de la bouillotte ouvre ses portes	p. 18
E	• MANIFESTATION	
	De l'Andalousie... à la Goutte d'Or : les photos !	p. 19

POUR ÊTRE RÉGULIÈREMENT INFORMÉ ABONNEZ-VOUS !
Bulletin d'abonnement page 18

Pour joindre PGO :
Tél. : 01 42 62 11 13
Fax : 01 42 57 39 96

Permanence logement :
le jeudi de 17 h 30 à 19 h
Salle Saint-Bruno
(9 rue St Bruno)

PARIS-GOUTTE D'OR
n° 40

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 Paris
Directeur de la Publication : M. Neyreneuf
N° de Commission Paritaire : 66 173
Dépôt légal : Juin 1997
Imprimerie : IDG (Paris 18^{ème})

«J'ai trois ans et toujours pas de place en maternelle»

Plus que deux mois et demi pour que l'on n'entende pas cette phrase à la rentrée...

Va-t-on enfin se décider à lancer des solutions viables ?

Encore une fois, cette année, alors que nous avons déjà bien entamé le mois de juin, certaines familles ne savent toujours pas si leur enfant de 3 ans pourra trouver une place en maternelle à la rentrée de septembre.

Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir tiré tôt la sonnette d'alarme. En effet, déjà, le 18 décembre dernier, lors de la réunion de la Commission Locale de Concertation qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville sous la coprésidence d'Anne-Marie Couderc et du Préfet, en présence de représentants de la DASCO (Direction des Affaires Scolaires de la Ville), Isabelle Mayer, adjoint au maire du 18^{ème} chargé des problèmes scolaires, avait dressé un constat qui s'est révélé exact (cf. PGO n°39). Dans le sud du quartier, il manquera des places, et la liste d'attente qui existe déjà ne pourra que s'allonger avec la livraison de la quarantaine de logements qui vont bientôt être occupés au 44/48, rue de la Goutte d'Or.

Il faut donc à nouveau créer des locaux provisoires, le temps que la nouvelle école du 51, rue de la Goutte d'Or soit construite (l'OPAC en est aux fondations).

Comme toujours, la DASCO n'a pas vraiment pris au sérieux ces chiffres, et ce n'est que tard, après la mobilisation des parents d'élèves qu'elle a commencé à envisager des solutions.

L'une d'entre elles consisterait à récupérer une partie des locaux de l'école élémentaire Richomme et de les affecter à des classes de maternelle, avec création d'une cour sur la parcelle du 6, rue Richomme (en face, parcelle qui n'est pas encore démolie) et utilisation de la cantine de l'école maternelle voisine... Outre la complexité de la gestion de ces différents lieux, il se trouve que le Directeur de l'école élémentaire aura besoin de ces locaux

puisqu'il doit lui aussi créer une nouvelle classe.

D'autres solutions sont étudiées, parmi lesquelles l'utilisation de la parcelle du 10, rue Richomme, parcelle actuellement vide et contiguë à l'école maternelle.

Dans tous les cas de figure, il faudra que l'OPAC accepte de geler pendant une année un de ses projets de construction (c'est le cas de l'ensemble des immeubles du 2 au 10 de la rue Richomme). On s'étonne donc qu'aucun contact n'ait été pris plus tôt avec l'OPAC, car le temps presse...

Il faut préciser ici que la DASCO n'a pas à trouver de l'argent pour réaliser ces locaux provisoires, puisqu'une somme avait été prévue pour l'école Gustave Rouanet (18^{ème}) et que, le projet ayant été abandonné, les élus du 18^{ème} ont accepté que cet argent soit utilisé pour la création de locaux provisoires à la Goutte d'Or.

Pour éviter que la situation ne s'enlise, PGO vient d'écrire une lettre à toutes les personnes * concernées par ce dossier en leur rappelant cet historique et les propositions. A chacun maintenant de prendre ses responsabilités !

En tout cas, nous demandons à nouveau que, tant que la situation ne sera pas redevenue normale (jusqu'à la livraison des écoles du 51, rue de la Goutte d'Or et de la rue Ernestine), une commission réunissant tous les partenaires concernés (DASCO, Rectorat, Parents d'élèves, Mairie du 18^{ème}, associations, directeurs) soit réunie systématiquement 2 à 3 fois par an pour prévoir sérieusement la rentrée suivante.

** Anne-Marie Couderc et Claude Goasguen (adjoints au Maire de Paris) - Daniel Vaillant et Isabelle Mayer (mairie du 18^{ème}) - Direction de la DASCO - Inspectrice de l'Éducation Nationale et Responsable de la ZEP.*

Émile-Duployé : enfin un projet !

Après des années d'attente et d'immobilisme, pour cause de lycée-fantôme, ce secteur va faire enfin l'objet d'un projet viable !
Précisions...

C'est enfin lancé : sur le secteur "Émile-Duployé", après des années d'attente, la Ville s'est enfin décidée à passer à l'action. Enterré, le projet de lycée qui avait été à la base de l'action de la Ville et de la création d'un secteur de "Droit de Préemption Urbain Renforcé" (D.P.U.R.) institué en 1988, et étendu en 1990 et 91. La Région Ile-de-France (qui finance la construction des Lycées) avait fait savoir qu'il y avait suffisamment de places de lycée à Paris et donc qu'elle n'investirait pas dans ce secteur : il fallait rapidement trouver un autre projet. En effet, durant toutes ces années, la Ville avait acquis de nombreux immeubles, qu'elle gérait de façon si maladroite que de nombreux squatts s'y sont créés.

Première concertation

Ce 29 avril dernier avait donc lieu la première réunion de concertation à l'Hôtel de Ville qui réunissait, sous la présidence du Directeur de Cabinet d'Anne-Marie Couderc (adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme), des représentants des Directions de l'Aménagement Urbain et de la Construction (D.A.U.C.), des Parcs et Jardins et de la Voirie, de la Mairie du 18^{ème}, de l'OPAC et de trois associations ("Vivre à Château-Rouge" et "Secteur Doudeauville" et Paris-Goutte d'Or).

Il s'agissait de "présenter un état des lieux du secteur d'aménagement... et de recueillir l'avis" des personnes présentes, tout en précisant les modalités de la concertation.

Après discussion, le cadre de la concertation a été fixé de la façon suivante : après une deuxième réunion avec les associations en juin, une exposition publique serait organisée sur place en septembre, pendant laquelle les riverains pourraient donner leur avis, et une dernière réunion de bilan aurait lieu en octobre.

Un périmètre d'intervention réduit

La Ville se propose dans un premier temps de réduire le périmètre d'intervention, l'extension initiale n'ayant plus de nécessité puisque le projet de lycée est abandonné.

Deux critères semblent avoir joué : l'état du bâti et le taux d'acquisition des parcelles. Seraient donc retirés du secteur de D.P.U.R. les immeubles en bon état où la Ville n'est pas (ou peu) engagée, à savoir :

- 5 Marcadet/33 Emile-Duployé
- 9 Marcadet/28 Ernestine
- 26 Ernestine
- 8 Ernestine
- 59 et 61 Stephenson.

Pour les autres immeubles inclus dans le périmètre de D.P.U.R., si pour certains, la démolition est déjà décidée (cf. carte), pour d'autres, la décision (de leur maintien ou non) dépendra du parti d'aménagement retenu et du diagnostic complémentaire qui devrait être rapidement effectué.

Une école et des logements

Les deux projets présentés par la Ville sont :

- la création d'une école maternelle de 8 classes (pour remplacer les locaux provisoires créés sur place, rue Ernestine, et rue Pierre-Budin),
- la construction d'immeubles neufs ou la réhabilitation des immeubles pouvant être conservés.

Pour ce, l'OPAC a été désigné comme maître d'ouvrage. Un architecte coordinateur devrait être désigné auprès de l'OPAC dans les meilleurs délais.

PGO a donc demandé que la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) de la Ville soit associée à la concertation, ainsi que la Direction du Logement et de l'Habitat (D.L.H.), ce qui devrait être le cas pour les prochaines réunions de concertation.

De même, suite à une question posée par notre association, il a été précisé que le relogement serait traité selon les mêmes principes que pour le secteur "Château-Rouge" ou "Goutte d'Or sud".

Propositions associatives :

• un espace vert

Relayant une proposition de l'Association "Secteur Doudeauville", PGO est intervenu pour que soit intégré au projet un espace vert, sous la forme que l'on souhaitera, afin d'aérer le secteur et de donner un but de promenade aux personnes âgées nombreuses dans les



Emile-Duployé : l'état actuel du "petit bras" de la rue

maisons du CAS de la rue Laghouat. Cet espace vert pourrait être géré de façon semi-privative, lié à une structure qui pourrait s'installer sur place. Il est à noter, aussi, que si l'on veut vraiment aérer le secteur, il est important d'élargir la rue Emile-Duployé.

• **une salle de travail et de documentation**

De même, du fait de la fermeture de la bibliothèque Pierre-Budin, un besoin s'est fait sentir pour proposer un lieu "ressources" où les enfants et les jeunes du quartier pourraient faire leurs devoirs, en trouvant un minimum de documentation sur place (dictionnaires, encyclopédies, etc...), comme ils le faisaient auparavant dans cette bibliothèque. Ce pourrait être soit une annexe de la future bibliothèque Goutte d'Or, soit une structure de l'Éducation Nationale, rattachée à la future école.

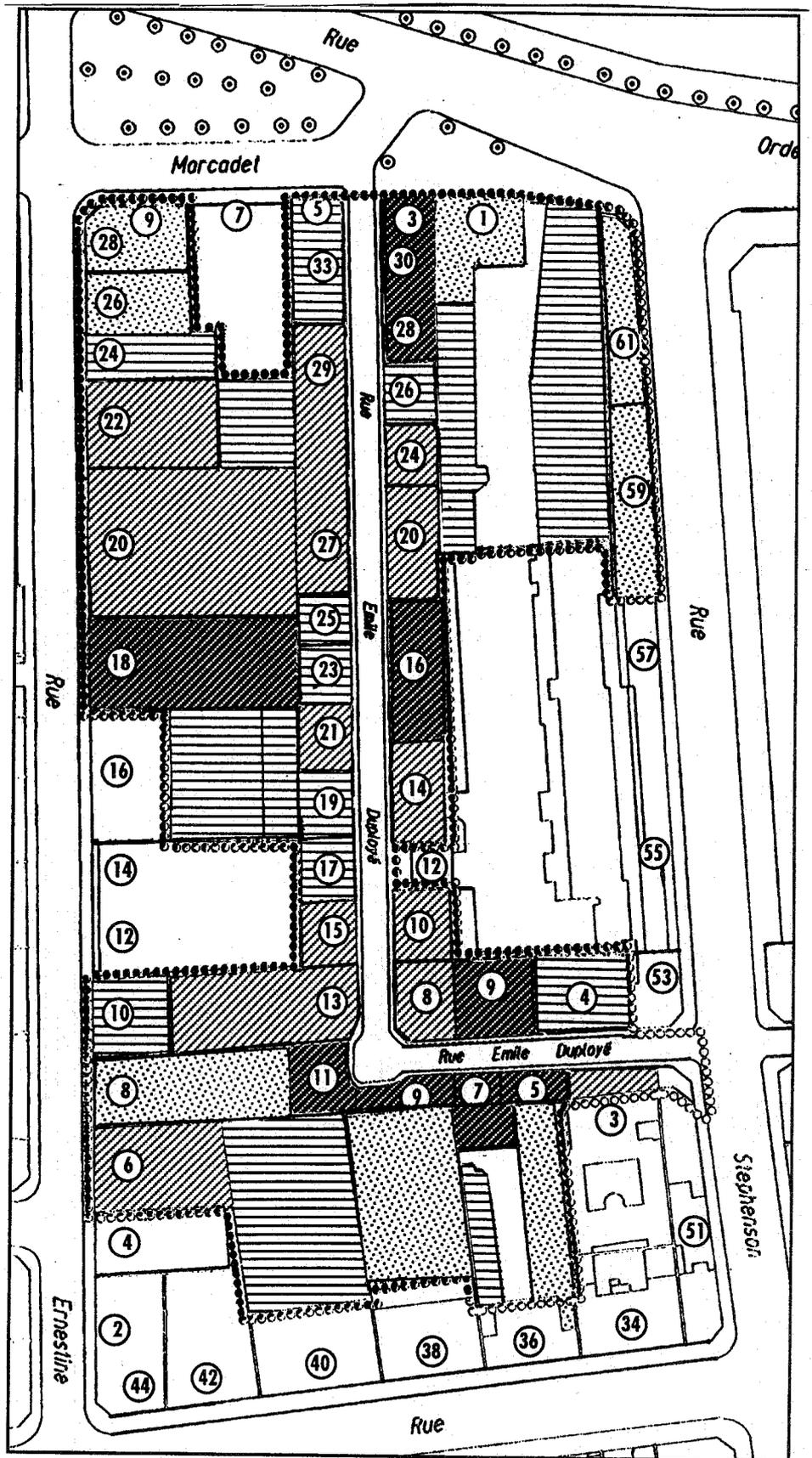
• **une O.P.A.H. pour les immeubles oubliés**

Enfin, il nous semblerait normal que les immeubles conservés du secteur (rues Ernestine, Doudeauville, Stephenson - côtés pair et impair, Marcadet et Francis-Carco) puissent bénéficier d'une O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), ce dont ils ont été privés jusque là du fait des projets en cours.

Sans oublier le fait que nous resterons très vigilants afin que la Ville (par l'intermédiaire de sa Direction du Logement et de l'Habitat) gère sérieusement son patrimoine et étudie avec minutie les problèmes posés par les squatts (qu'elle a laissés s'installer) et le saturnisme.

Les choses semblent enfin bouger. Il était temps, car les conditions de vie dans ce secteur devenaient de pire en pire. De même, il est urgent que tous les propriétaires des immeubles à conserver de ce secteur soient rapidement fixés afin qu'ils puissent faire les travaux nécessaires pour la réhabilitation de leur bien.

Que les habitants de ce secteur qui souhaitent s'exprimer sur ce projet n'hésitent pas à le faire auprès de nous. Nous nous ferons rapidement l'écho de leurs préoccupations !



-  Terrain nu
-  A démolir
-  Diagnostic technique
-  A conserver

Secteur "Emile-Duployé"
Etat du bâti
et devenir des immeubles (projet)

État d'avancement des chantiers

Le premier semestre 1997 a vu l'ouverture de nombreux chantiers...
La situation se présente comme suit au début du mois de juin :

Démolitions

Les immeubles **86 Bd de la Chapelle, 23, 25 et 29 rue de la Charbonnière** ont été démolis. Situé au cœur de cet îlot, l'immeuble **27 rue de la Charbonnière** sera conservé et plusieurs dispositions ont été prises pour consolider son gros œuvre : étrésoillage des baies, injections de béton en sous-sol et ceinturage des quatre façades avec des poutrelles métalliques.

La démolition des immeubles **21 rue de la Charbonnière et 82 Bd de la Chapelle**, à l'emplacement desquels la Ville devrait édifier un équipement culturel à dominante musicale, a encore été retardée pour des raisons administratives. Elle ne devrait être entreprise que dans le courant du second semestre.

Les immeubles **3 et 5 rue des Islettes**, qui sont entièrement vides, seront démolis dans le courant du second semestre, en même temps que les immeubles **116 Bd de la Chapelle (ex-hôtel Ibis) et 1 rue des Islettes**, lorsque les occupants de ce dernier immeuble auront été relogés.

Les immeubles **2 à 8 rue Richomme** devraient être démolis également dans le courant du second semestre, lorsque l'unique occupant du 6 rue Richomme aura quitté les lieux, sauf si l'une des parcelles doit être utilisée provisoirement pour installer des classes provisoires (cf. page 3). Dans ce cas le chantier serait retardé d'une année.

Constructions

Les travaux de gros-œuvre de l'immeuble de six étages, situé **7 rue de Chartres et 66 Bd de la Chapelle** et dans lequel seront aménagées 45 studettes, sont en voie d'achèvement.

Un immeuble de six logements doit être édifié **8 rue de Chartres** ;

des piliers de béton armé ont déjà été coulés à grande profondeur au mois de février, et les travaux de construction proprement dits ont été entrepris à la mi-avril.

L'immeuble **44/48 rue de la Goutte d'Or** est en voie d'achèvement et les 38 logements PLA devraient être livrés très prochainement.



La construction de l'ensemble de 25 logements PLA, situé **15 et 17 rue des Gardes et 24 à 30 rue Polonceau**, est commencée depuis la mi-mars ; la construction des murs périphériques en sous-sol est achevée, les travaux de terrassement seront terminés très prochainement et la grue sera installée début juin.

La construction **51 rue de la Goutte d'Or et 104/106 Bd de la Chapelle** d'un ensemble comprenant deux immeubles d'habitation, une école polyvalente et un parking public, est entreprise depuis la fin janvier. Des pieux métalliques ont été enfoncés à très grande profondeur car le parking souterrain comprendra cinq étages ; par ailleurs, les travaux de terrassement et de construction des

murs périphériques en sous-sol sont en cours.

La reconstruction des immeubles **52 et 61 rue de la Goutte d'Or** est retardée du fait que l'entreprise choisie initialement a été mise en liquidation.

Il convient enfin de signaler que la société "SCIC - Travail et propriété" fait procéder actuellement à des travaux d'amélioration de l'habitat existant dans l'immeuble de 18 logements, presque tous vacants, qu'elle possède au **68/70 Bd de la Chapelle et 9 rue de Chartres**.

Équipements

Le chantier de la **bibliothèque-discothèque** de la rue Fleury a démarré début février ; le bâtiment, qui comprendra 4 étages, est "sorti de terre" début avril et la construction du troisième étage vient d'être entreprise ; la livraison de cet équipement culturel tant attendu par les habitants du quartier, est prévue pour la fin du premier trimestre 1998.





Les travaux de réaménagement de la rue de la Goutte d'Or entre les rues de Jessaint et des Gardes ont été entrepris début mars et devraient être terminés très prochainement. Le trottoir de droite a été élargi de 1m30 et une

aire de livraison a été aménagée devant le magasin Franprix ; le trottoir de gauche n'a pas été modifié à l'exception de la partie comprise entre la partie Boris Vian et l'escalier conduisant au gymnase qui a été élargie dans le but de faciliter et de sécuriser la traversée des piétons. La chaussée ne comporte plus maintenant qu'une file de circulation et une file réservée au stationnement du côté gauche.

Actuellement, la chaussée est refaite à l'angle des rues des Gardes et de la Goutte d'Or, avec création d'une aire de stationnement pour deux-roues.

Début février, le trottoir impair de la rue des Gardes s'est enrichi de sept arbres d'une hauteur de 6 mètres environ, des noisetiers de Byzance auxquels nous souhaitons prospérité et longue vie.

Signalons enfin que la RATP équipe actuellement la "sortie" du métro Barbès-Rochechouart de tourniquets infranchissables de l'extérieur, ce qui devrait donner à cette portion de trottoir du Bd de la Chapelle un aspect plus paisible !

Jehan Mignot

AMÉNAGEMENT Château-Rouge

Château-Rouge : le temps des incertitudes

Que faire des immeubles exclus des démolitions qui viennent d'être déclarés "interdits à l'habitation" ? et des autres qui leur ressemblent ?

L'OPAC sera-t-il l'intervenant principal de l'opération ?

L'OPAH ciblée n'a-t-elle pas oublié des parcelles en chemin ?

C'était en principe en juin que le Conseil de Paris devait voter le projet d'aménagement de "Château-Rouge", permettant ainsi le lancement des expropriations. Or, ce vote a été reporté après les vacances scolaires. Quelles sont les raisons de ces retards ?

Les premiers résultats du diagnostic d'insalubrité

Les premiers résultats de l'enquête d'insalubrité menée par le Service du Ravalement et de l'Hygiène de la Ville ont abouti à proposer pour 3 immeubles non prévus initialement à la démolition une "interdiction immédiate d'habiter", c'est-à-dire à considérer qu'ils n'étaient pas réhabilitables.

Ces 3 immeubles sont les suivants : 19 et 30, rue Affre et 6, rue Léon. Notons déjà que nous avons demandé l'intégration des 2 premiers immeubles à la liste des expropriations à réaliser.

Au nom de quoi ces 3 immeubles seraient expropriés sur d'autres bases

financières que les autres qui font déjà partie de la liste annoncée par la Ville, compte-tenu du fait qu'ils doivent tous être démolis pour les mêmes raisons, à savoir l'insalubrité. En effet, des immeubles expropriés dans le cadre de la procédure de Résorption de l'Habitat Insalubre le sont sur des bases financières bien plus basses que les autres qui le seraient dans le cadre d'une expropriation pour Utilité Publique. Il y aurait donc là comme un dénis de justice inacceptable.

De plus, concernant les 2 autres immeubles que nous souhaiterions voir intégrés à la liste des expropriations (46 et 48, rue Myrha), rien n'a bougé à ce jour.

PGO a saisi d'ailleurs de cette question l'ensemble des élus de l'arrondissement.

L'intervention de l'OPAC

Il semble aussi que l'OPAC ne serait plus d'accord pour intervenir sur l'ensemble du secteur, compte-tenu du cadre proposé par les services de la

Ville ? Qui sera l'aménageur ? le constructeur ? l'organisme relogeur ? Bref, ces points, qui semblaient avoir été tranchés, ne semblent plus recueillir l'assentiment de l'OPAC. De nouvelles discussions entre la Ville, l'OPAC et d'autres intervenants (SEMAVIP, architecte coordinateur,...) semblent donc nécessaires avant que le projet de délibération ne soit bouclé.

Une O.P.A.H "ciblée" qui pose problème

Quant à la délibération déjà votée sur l'OPAH ciblée qui précise la liste des immeubles pouvant bénéficier de cette procédure, elle pose déjà problème puisqu'elle inclut les 3 immeubles non-réhabilitables cités plus haut et oublie d'autres immeubles comme le 71, rue Myrha, qui pourraient utilement en profiter.

Espérons que les semaines à venir permettront d'y voir rapidement plus clair !

Comment a voté la Goutte d'Or ?

Le cœur de la Goutte d'Or, c'est 6 bureaux de vote, 5 d'entre eux faisant partie de la 19^{ème} circonscription, et un seul rattaché à la 18^{ème} (à l'ouest de la rue des Poissonniers). Analyse des résultats...

Résultats du 1^{er} tour des Législatives (25 mai 1997)

19^{ème} circonscription (Goutte d'Or, Chapelle et Villette)

Par rapport au restant de la circonscription, on constate qu'à la Goutte d'Or :

- Daniel Vaillant arrive plus nettement en tête puisqu'il devance Jean-Pierre Pierre-Bloch de 13,34% (au lieu de 6,79%) et que c'est dans les bureaux 58 et 61 au cœur du quartier qu'il fait ses meilleurs scores,

- les Verts font sensiblement mieux (plus de 1% en voix),

- le Front National réalise des scores plus modestes (cf. tableau ci-contre),

- les autres candidats (P.C. et L.O.) ont des résultats sensiblement équivalents.

En ce qui concerne le Front National, il faut remarquer que c'est au cœur de la Goutte d'Or qu'il a ses plus modestes résultats (12,07% dans le bureau 62 et 12,08% dans le bureau 61 : un seul bureau dans le XIX^{ème} donne un score plus bas) : le travail de cohésion sociale réalisé par le tissu associatif n'est sans doute pas étranger à ces chiffres.

Par contre, à la périphérie immédiate, le F.N. regagne des scores plus impressionnants (19,58% dans le bureau 63 et 19,33% dans le bureau 64).

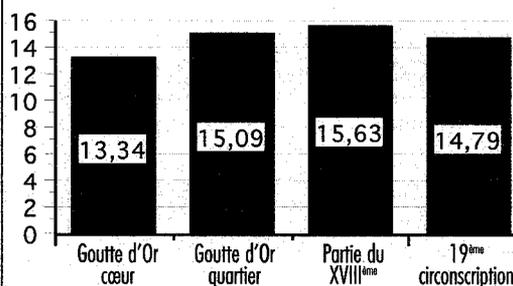
A noter que c'est à La Chapelle (et notamment dans un bureau de la cité Charles Hermite, avec 24,43%) que le Front National réalise ses meilleurs pourcentages.

Bureaux de la Goutte d'Or (19^e circonscription)

Bureau 58 : école Cavé
Bureaux 60 et 65 : école Pierre-Budin
Bureau 61 : école Richomme
Bureau 62 : école J.-F. Lépine
Bureaux 63 et 64 : Collège Marx-Dormoy

	Inscrits	Abstentions	Blancs & Nuls	Vaillant	Pierre-Bloch	F.N.	P.C.	Verts	L.O.
Goutte d'Or cœur	5466	2096 38,35	94 2,79	1177 35,93	740 22,59	437 13,34	247 7,5	194 5,92	150 4,58
Goutte d'Or quartier	9812	3688 37,59	178 2,91	2040 34,31	1407 23,66	897 15,09	454 7,64	308 5,18	255 4,29
Partie du XVIII ^{ème}	18300	6960 38,03	327 2,88	3682 33,43	2742 24,9	1721 15,63	810 7,35	543 4,93	476 4,32
19 ^{ème} circonscription	40957	15860 38,72	782 3,12	8025 33	6374 26,21	3596 14,79	1805 7,42	1192 4,90	1009 4,15

Pourcentages recueillis par le FRONT NATIONAL (19^e circonscription)



- Goutte d'Or cœur = bureaux 58, 60, 61, 62 et 65 (cf. carte p. 9)
 - Goutte d'Or quartier = quartier administratif
 - Partie du XVIII^{ème} = partie de la circonscription dans le XVIII^{ème}
 - 19^{ème} circonscription = ensemble circonscription (XVIII^e et XIX^e)
- N.B. : ne figurent dans ces tableaux que les candidats ayant obtenu au moins 4% des suffrages exprimés.

18^{ème} circonscription (Clignancourt et Grandes Carrières - partie)

Le seul bureau du cœur de la Goutte d'Or rattaché à la 18^{ème} circonscription (bureau 23 au Collège Clémenceau) place dès le 1^{er} tour Christophe Caresche largement en tête, avec 8,68% de plus que Patrick Stefanini, alors que ce différentiel n'est plus que de 0,88% pour le quartier Clignancourt, et que l'ordre est inversé pour la circonscription (1,25% d'avance pour P. Stefanini).

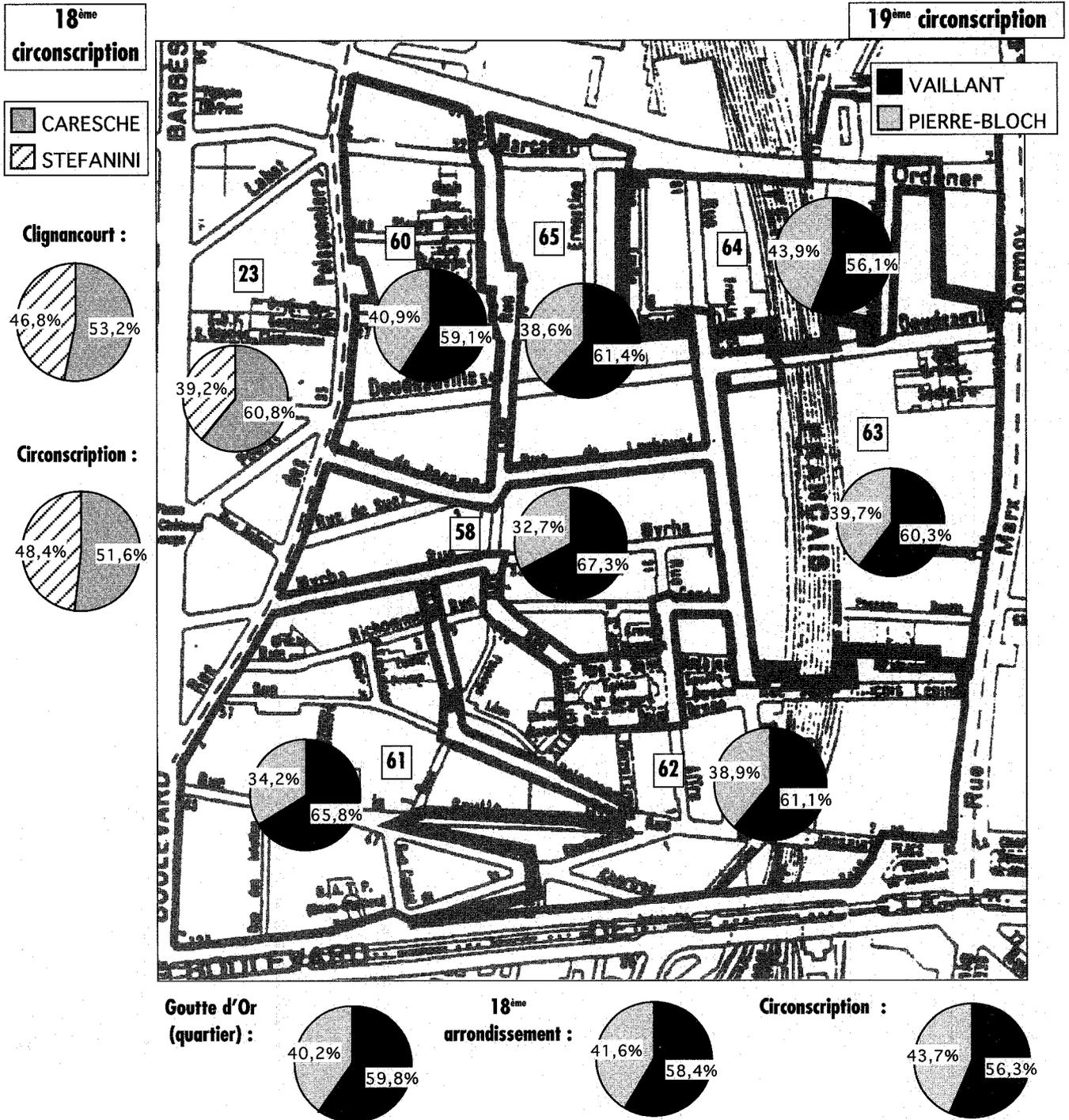
Pour les autres candidats, les différences entre les résultats du bureau 23 et le reste de la circonscription sont peu sensibles, sauf pour Isabelle Mayer (PC) qui obtient à la Goutte d'Or 1,36% de plus que son pourcentage global.

Quant au F.N., il fait là un score semblable aux bureaux du cœur de la Goutte d'Or dépendant de la 19^{ème} circonscription.

	Inscrits	Abstentions	Blancs & Nuls	Stefanini	Caresche	F.N.	P.C.	Verts
Goutte d'Or Bureau 23	1215	449 36,95	17 2,22	176 23,50	241 32,18	98 13,08	62 8,28	50 6,67
Clignancourt	32046	11666 36,40	581 2,85	5374 27,14	5547 28,02	2603 13,15	1433 7,24	1310 6,62
18 ^{ème} circonscription	49289	17849 36,21	905 2,88	8735 28,61	8352 27,35	3871 12,68	2113 6,92	2058 6,74

Résultats du 2^{ème} tour des Législatives (1^{er} juin 1997)

Dans la carte ci-dessous, on trouvera les pourcentages obtenus dans chaque bureau de vote de la Goutte d'Or :



Le meilleur moyen de rester informé sur ce qui bouge dans le quartier :
s'abonner à Paris-Goutte d'Or

Le meilleur moyen de pouvoir intervenir sur l'avenir du quartier :
adhérer à Paris-Goutte d'Or

Voir bulletin d'abonnement ou d'adhésion page 18

Goutte d'Or en Fête 97 : le programme

Organisé par les associations du quartier, le festival de la Goutte d'Or en Fête souffle ses douze bougies avec, une fois encore, concerts gratuits entre musiques du monde et rap, le repas de quartier, des animations sportives et culturelles, et cinéma en plein air. Le programme détaillé.

Rappelant à ce coin du XVIII^{ème} son héritage populaire, la fête de la Goutte d'Or s'impose une fois encore comme un des moments-clés de l'été parisien. Voici les grandes lignes de la programmation de cette année

Samedi 28 juin

Repas de quartier et cinéma sous les étoiles

C'est dans la cour de l'école élémentaire Richomme (sous réserves de l'accord de la DASCO) qu'aura lieu cette année à partir de 19 h 30 le **repas de quartier** inaugural. Comme l'an passé, chacun apporte son repas, et le partage avec d'autres convives improvisés.

Puis, dès que la nuit est tombée (vers 22 h 30), **cinéma en plein-air** avec une série de quatre court-métrages : *Un certain matin* (Burkina Faso), *Un taxi pour Aouzou* (Tchad), *Picc Mi* (Sénégal) et *Quartier tam tam* (Tunisie). Cette séance de court-métrages africains avait lieu les années précédentes à Procréart. Le succès obligeait à trouver un lieu plus grand.

Lundi 30 juin

Petite enfance

Le spectacle *A la recherche du doudou perdu*, mis en scène par la compagnie Abri Cadabra, sera représenté à l'école maternelle de la Goutte d'Or. Deux représentations.

Mardi 1er juillet - 20 h 30

Sapho à l'église Saint-Bernard

• En première partie, le trio **EKOVA** qui réunit Dierdre,



américaine, au chant et au violoncelle, Mehdi, d'origine algérienne, au oud, et Arrach, d'origine iranienne, aux percussions. Au croisement entre musiques celtiques et musiques arabes, Ekova vient d'enregistrer son premier album et a remporté un vif succès au Printemps de Bourges.

• **SAPHO** interprétera son *Jardin andalou* en formation "intime", avec un piano ou une guitare et un *cajon*, percussion de flamenco. Elle chantera également le célèbre *Al Atlal*, immortalisé par Oum Kalsoum.



Jeudi 3 juillet

Rocca et la Cliqua au square Léon

• Outre différentes animations pour les tout-petits avec poneys, maquillage, fresque, etc... (à l'école maternelle Goutte d'Or), le podium installé square Léon permettra peut-être de découvrir de nouveaux talents locaux, avec, à partir de 17 h, la scène ouverte et le concours de chorégraphies.

• A 20 h, **ROCCA** et **LA CLIQUA** seront au Square Léon pour un concert rap. Artiste solo du collectif La Cliqua, Rocca développe un style original, inspiré de ses origines colombiennes.



Spectacles et
animations
gratuits

Vendredi 4 juillet - 18 h 30

Soirée Rap et danse hip-hop

De 18 h 30 à 23 h : **LA BRIGADE, HASHEEM, FUSH WONG** et le plateau DJ. Les onze rappers de La Brigade ont déjà sorti deux maxis. Hasheem mélange New Jack, funk et R'N B ; quant à Fush Wong, il s'agit d'une compagnie de danse hip hop spécialisée dans le break. Cette soirée se terminera par une animation DJ'S avec Lord Issa (reggae dancehall et ragga hip hop) et DJ Capone (hip hop, afro et zouk).

Samedi 5 juillet - 19 h

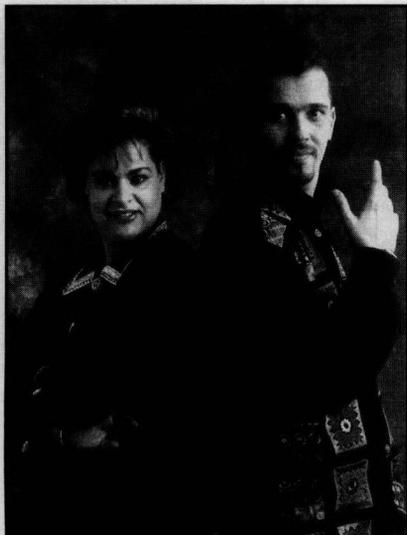
Du Cap-Vert à Oran

Concert au square Léon avec :

• **TEOFILO CHANTRE**, Cap-Verdien débarqué à 13 ans en France, chantera la morna, le "blues" du Cap-Vert popularisé par Césaria Evora pour qui il a d'ailleurs composé trois chansons.



• **FADÉLA et SAHRAOUI** continueront la soirée. Grandes



stars du raï, Fadéla et Sahraoui ont tourné leur pop-raï dans le monde entier. Entre synthés, trompette, boîte-à-rythmes et derbouka, une véritable "cuite" musicale.

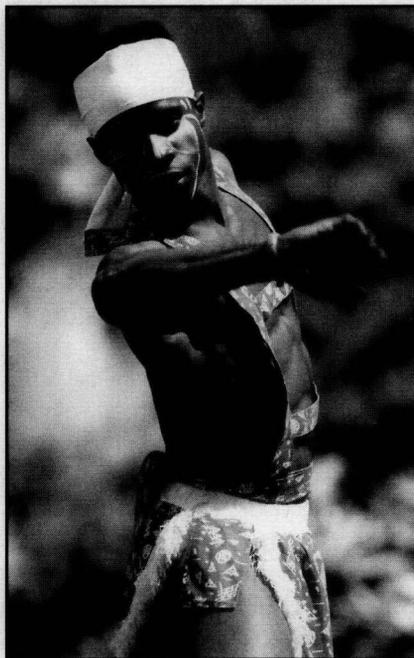
Dimanche 6 juillet - 19 h

Afro-jazz et danse africaine

• **HOODOO**, groupe de Suleyman Hakim saxophoniste new-yorkais exilé à la Goutte d'Or, mélange jazz, funk, rythmes africains, blues. Cocktail des grandes musiques noires du XX^{ème} siècle par des musiciens qui ont joué avec Luther Allison, Sun Ra, Archie Shepp, Memphis Slim, Salif Keita, Ismaël Lo, etc.



• **Georges MONBOYE et le ballet YANKADY** clôtureront la Goutte d'Or en fête par plusieurs animations. Le ballet Yankady, dirigé par le chorégraphe Georges Monboye, est un des plus grands ballets de Côte d'Ivoire et a tourné



dans le monde entier. Avec plusieurs enfants et adolescents de la Goutte d'Or, ils présenteront le

résultat d'ateliers de danse africaine.

Ensuite, place au spectacle de la troupe, haut en couleurs !

La soirée se terminera par une initiation rapide du public aux pas de danse et ce sera le bal public !

Durant le Festival :

Trois expositions

• "Goutte d'Or, terre de rencontres", par Sylvaine Conord, qui proposera un regard sur l'ensemble des manifestations autour de l'Andalousie qui ont eu lieu du 24 avril au 24 mai,

• "Les commerçants du quartier" vus et photographiés par des élèves de l'école élémentaire Jean-François Lépine",

• "L'exposition des femmes" ou le travail de gravure sur bois et de broderies réalisées par des femmes du quartier.

Autres Animations

Samedi 28 juin

Concours de dictée à la Salle Saint-Bruno, pour tous les âges.

Dimanche 29 juin

Tournoi de foot féminin au square Léon et seconde partie du concours de dictée.

Lundi 30 juin

Tournoi de basket féminin (12-18 ans) au Gymnase de la Goutte d'Or.

Mardi 1er juillet

Pique-nique des enfants au square Léon à 12 h.

Mercredi 2 juillet

Rallye-jeu de piste

Judi 3 juillet

Activités sténopé (7-12 ans) ; tournoi de foot (8-12 ans) au square Léon.

Vendredi 4 juillet

Tournoi de foot (13-16 ans) au square Léon.

Samedi 5 juillet

Tournoi de foot (13-16 ans) au square Léon. Howard le magicien (pour les enfants) au 5 bis rue Pierre l'Ermite à 14 h et 17 h.

Dimanche 6 juillet

Tournoi de foot (17 ans et plus) au square Léon.

Et pendant la fête...

tournoi de tennis, tente photos, jeu concours

Crack : témoignage

L'association Espoir Goutte d'Or (EGO) vient de publier une étude sur le crack, ce mélange de cocaïne et de bicarbonate de soude qui fait des ravages depuis quelques années et qu'on trouve dans le quartier.

Composée de nombreux témoignages, elle est un signal d'alerte pour un produit qui reste mal connu. Extraits du témoignage d'Hilary, 23 ans :

Je vis depuis deux ans avec mon copain, et on habite à Paris dans le dix-huitième, dans une rue hyper bien située pour des toxicomanes qui fument du crack. Et bon ben voilà pour moi ça a commencé depuis deux ans. Il y a deux ans j'ai fumé ma première taffe, ça m'a scotchée au plafond. Et puis je me suis dit : *"Bon laisse tomber ce truc là, c'est trop fort, ça va te péter toutes tes neurones ça sert à rien quoi"*.

Alors voilà il y a quelques mois qui se sont passés, et toutes ces rues là, rue Marcadet, toutes ces rues-là (merde je ne voulais pas citer de rues) mais bref on fait que des rencontres, si tu es clair, si tu y penses c'est clair que tu vas fumer, bref on a commencé à fumer.

Au début tu fumes un tout petit peu mais seulement après il faut en mettre deux fois plus, trois fois plus, bref le truc normal quoi. Et puis voilà on s'est mis à fumer nuit et jour, jour et nuit, on avait de l'argent on faisait ça chez nous, nous-mêmes on faisait notre cuisine, on a fumé, fumé, fumé. Puis, on ne s'est pas aperçu qu'en fait on commençait à être dévisagés, mais grave quoi ! Parce que manque de sommeil, manque d'alimentation, parce que manque de tout quoi en fait. Manque de toute la vie normale. Peu à peu, on s'est éloigné de tout ce qui était vital finalement, pour arriver dans un monde qui était artificiel, pour dire des jolis mots quoi. Bref on avait une tête, on avait plus de tête ! En fait ton cerveau il s'envole !

Et un jour il y a mon grand-père qui a débarqué. Il a dû arriver à Paris vers neuf heures du matin, je crois que je l'ai laissé poireauter jusqu'à cinq heures du soir tellement on ne se rend même plus compte, jusqu'à quel point même les gens qui l'aiment; on les laisse poireauter, et tu vas leur faire croire que tu n'es pas là. Finalement il a débarqué avec le père de mon petit

ami qui habite en dessous de chez nous, ils sont venus nous chercher à deux : il a quand même fallu que j'aille fumer mon dernier caillou dans les chiottes ! Et puis voilà je suis partie avec pertes et fracas parce qu'il a fallu me traîner gare d'Austerlitz. J'ai insulté tout le monde, mon grand-père y compris, et à Toulouse vers là-bas vers le sud de la France, bon, ça s'est calmé.

J'ai décroché, je me suis dit qu'évidemment c'était de la saloperie, que j'avais vécu ça, c'était une bonne expérience, mauvaise expérience, je m'en fous, l'essentiel c'était de la vivre, et puis voilà. Je ne voulais plus rien faire quoi ! Et puis bon voilà, petit esprit faible ou je n'en sais rien, après ça tourne dans la tête et je suis revenue à Paris.

Là ça fait deux fois en cinq mois que je reviens à Paris, je me dis que je reste trois jours puis, en fait, je reste deux semaines. Je claque tout mon argent, mes parents n'ont pas de nouvelles. Ils appellent, il n'y a personne, bref, je me mets dans des situations complètement impossibles. Tout ça pour fumer trois taffes, et même pas les apprécier parce que les gens qui sont à côté de toi, genre tu es en train de fumer ils t'arrachent le briquet de la main, ils te demandent ton doseur, ils te cassent même les cinq secondes de plaisir que tu peux avoir, c'est eux qui te les bouffent quoi ! Donc finalement on se demande même : est-ce que tu es maso ? Est-ce que tu aimes vraiment avoir mal toute la nuit, toute la journée, tout le temps ? Qu'est-ce que tu veux quoi ? Moi j'aimerais bien fumer ça tranquillement avec des gens qui rigolent, mais malheureusement avec mes deux ans d'expérience je n'ai toujours pas rencontré de gens qui rigolent, et des gens qui savent fumer ! Peut-être une fois, deux personnes, sur ces centaines. Alors voilà je suis en

train de parler... je suis contente de le faire. Là pour la petite histoire je vais retourner normalement à Toulouse, je vais y retourner de toute façon. Mais bon c'est pareil, ça fait une semaine que je dis que j'y retourne et puis je n'y retourne pas quoi. Mais là je vais partir dans quelques jours, mais si je peux fumer un petit caillou avant de partir, et bien ce sera bien. Puis un jour j'aimerais bien que ça finisse sérieusement.

Est-ce que tu prenais de l'héroïne avant ? Si oui, pendant combien de temps, à partir de quel moment ? Et les produits de substitution, à partir de quand ?

Euh... bon voilà : quand est-ce que j'ai commencé à prendre de l'héroïne ? Il y a deux ans. Il y a deux ans, je prenais une ligne, ça me durait toute la nuit, je vomissais au moins quinze fois mais j'étais contente. Et puis ça me coûtait deux cents francs, cent cinquante francs. Et après, j'ai fait une rencontre, un dealer, rencontre dans le métro, genre : je rencontre un mec, je le vois fumer. *"Qu'est-ce que c'est ?"* et il me dit : *"Ben c'est de l'héro !"* et je lui dis : *"Ben moi, j'en veux !"* Et il me dit : *"Ben faut payer !"* Je lui dis : *"Ben j'ai de l'argent !"* et il me dit : *"Ben là je n'en ai pas, je te donne mon numéro du portable, et puis tu m'appelles"*. Et puis ça a commencé comme ça.

Et en fait à la limite je n'en avais même pas besoin ou quoi, mais j'étais chez moi, je fumais des joints, puis je me suis dit : *"Ben je vais appeler le mec"*. Et ce con-là, évidemment, il se déplaçait à chaque fois qu'on l'appelait. Donc j'ai commencé à l'appeler puis à l'appeler, puis à l'appeler puis, ben voilà quoi, c'est l'histoire traditionnelle. Des fois, j'étais dans le canapé, je ne pouvais plus bouger, je ne comprenais pas. Je disais à mes copines : *"J'ai la grippe"*,

je ne comprenais pas ce qui m'arrivait. Je ne savais même pas ce que c'était qu'être en manque en fait ! Et puis arrive le 31 décembre d'il y a deux ans : je rencontre mon petit ami, Monsieur X, mon petit ami qui, lui, prend de l'héroïne depuis dix ans ; il connaît bien le produit, et puis voilà, ribouldingue, on a recommencé. Et là je me suis mise à prendre à peu près deux grammes et demi par jour, en sniff tout le temps, jamais de shoot. Et ça a duré un an, un an en tournant beaucoup. Et donc pour en revenir à l'histoire du grand-père c'est là où j'ai commencé la substitution.

Ca fait combien de temps, maintenant, que tu as arrêté de prendre du crack, et comment ça se passe quand tu reviens sur Paris ?

Là, ça va faire donc six mois que j'ai arrêté de prendre du crack régulièrement. Et quand je viens à Paris, je ne le cache pas, c'est pour fumer du crack, là c'est clair. C'est pour voir mon copain aussi, j'aurais dû le dire avant, mais malheureusement l'un et l'autre sont liés quoi. Et franchement, ça, j'en souffre à la limite plus que tout quoi. Tout le reste, même si la drogue c'est

quand même une grande souffrance. Bref, j'ai arrêté mais quand je reviens, je fume. Et qu'est-ce qui se passe ? Ben, ça recommence ! On dirait que je suis mi-ange mi-démon, voilà. Et là, c'est le démon qui te prend, et du coup au lieu de rester trois jours, tu restes trois semaines et puis tu es dans la merde, et puis tes problèmes recommencent : voilà !

Étude réalisée par Georges Hidalgo, Christian Lefort et Alain Ternus, supervisée par Lia Cavalcanti.

**EGO - 11 rue Saint-Luc - 18^{ème}
Tél. : 01 42 62 55 12**

SOCIÉTÉ

Prostitution

Suite à la rencontre sur la prostitution

Le mardi 25 février dernier, se sont réunis une soixantaine de personnes du quartier répondant à une invitation de Paris Goutte d'Or en collaboration avec le Mouvement et l'Amicale du Nid pour dialoguer autour de questions brûlantes concernant la prostitution dans le quartier (à noter l'absence d'un représentant de la police qui a décliné l'invitation en raison d'une surcharge de travail).

Une brève présentation des visages de la prostitution à la Goutte d'Or campe le phénomène prostitutionnel que l'on connaît, avec lequel on vit, mais qui devient insupportable, qui dérange et cause des nuisances. Que faire ? Quelle attitude avoir ? Réprimer ? Que faire alors des personnes prostituées ? Est-on condamné à vivre dans la prostitution ? Une réinsertion est-elle possible ? Une politique de prévention est-elle envisageable ? notamment auprès des jeunes ?

La parole est donnée à la salle. Un dialogue s'instaure. Des questions se précisent autour du **comment enrayer** la prostitution qui s'installe par des squatts dans des immeubles de la Ville de Paris ? Il s'agit là de femmes étrangères "en transit" ; la répression semble s'imposer...

Autre type de prostitution plus "traditionnelle", dans tel ou tel immeuble apparemment protégé par la police ; plus récente, la prostitution liée à la drogue.

Dénoncée également la prostitution sur la voie publique ; dans tel ou tel appartement nommément cité, en tel point du quartier : que fait la police ?

Il est clair que les personnes

présentes veulent **une solution pour que cessent les nuisances.**

Quelles sont les lois ?

La prostitution n'est pas un délit. Ce qui est un délit, voire un crime, c'est a priori le proxénétisme. Reste susceptible d'amende le racolage actif sur la voie publique (l'application en est différente). On focalise souvent sur l'aspect répressif et on peut le comprendre, mais c'est un aspect réducteur.

Les Ordonnances du 25 novembre 1960 prévoient des mesures spécifiques pour les "personnes en danger de prostitution", de même que pour la réinsertion des personnes prostituées, malheureusement, leur mise en application est largement en-dessous des ambitions fixées par la loi.

Pour en revenir aux situations exposées par l'un ou l'autre, on peut dire, avec humour, qu'attaquer la Ville de Paris pour proxénétisme hôtelier est une action en justice qui aura du mal à percer.

Par ailleurs, on est en présence d'une prostitution organisée par un **proxénétisme "caché"**. Ce qui demande une réflexion. En effet, des personnes coupables de proxénétisme mettent sous leur coupe des femmes étrangères, victimes de leurs trafics ; ces femmes ne sont pas là par hasard ; elles n'ont certainement pas aujourd'hui, les moyens de se dégager toutes seules de cette situation. Ce qui appelle une **action de réinsertion et de prévention** : démanteler des réseaux et lâcher les personnes dans la nature, sans moyen, est impensable ; c'est un coup d'épée dans l'eau

Et que penser des clients, qu'ils viennent du quartier ou d'ailleurs ?

La parole de chaque citoyen fait partie de la prévention. La prévention commence au berceau, passe par l'école, le lycée... Les personnes prostituées, droguées n'arrivent pas par hasard dans la drogue, la prostitution. A travers des réunions comme celle-ci, la prévention se met en piste ; on peut réfléchir sur ce qu'est la prostitution, sur la personnalité du client et du proxénète,...

La prostitution nous concerne tous. Non à la répression pure et dure ; oui à la réinsertion et à la prévention.

Le débat s'anime. Beaucoup d'interrogations, d'assertions concernant (citons en vrac) : morale et prostitution - la dignité de la femme - le problème des gosses face à l'image de la femme : la mère et la "pute" - le statut de la femme - les messageries roses - les maisons closes, pourquoi pas ? - la réinsertion et/ou la récupération ? - groupe de travail sur ces questions dans le quartier ? De l'avis d'un participant : il serait intéressant de se retrouver autour de toutes ces questions et d'envisager la création d'un groupe de travail pour pouvoir élaborer un partenariat...

Faut-il ou peut-on conclure ? Cette rencontre n'a rien changé dans l'immédiat au problème de la prostitution dans le quartier. Sinon que plusieurs personnes ont déclaré, dans les jours qui ont suivi, avoir découvert ou commencé de découvrir la dure réalité du phénomène prostitutionnel. Il convient de chercher ensemble. Affaire à suivre....

Square Léon :

La Ville aménage les clôtures... et supprime l'Antenne Jeunes !

Cela a enfin démarré : après de nombreux retards, l'installation de la nouvelle clôture du Square Léon a commencé, prémices de la rénovation de ce lieu central du quartier. On se rappelle les longues discussions, menées sous la présidence de Françoise de Panafieu (adjoint au Maire de Paris chargé des Parcs et Jardins) qui avaient abouti à un compromis (cf. PGO 35 et 36). Ces travaux dureront en principe 7 mois, et devraient être suivis de la rénovation de l'espace tout-petits.



La nouvelle clôture en construction Square Léon (côté Polonceau)

Mais, au même moment où le premier coup de pioche était donné, on apprenait par hasard que la Délégation Générale à la Prévention et à la Protection (D.G.A.P.P. qui dépend de la Ville) avait décidé de transférer l'Antenne Jeunes Information (A.J.I.) dans un autre secteur du 18^{ème}. C'est-à-dire de supprimer celle qui était installée au cœur du Square et qui réalisait tout un travail de médiation et d'information avec un certain nombre de jeunes fréquentant ce lieu.

Cela signifie concrètement le départ de 4 personnes motivées, sans concertation ni avec elles, ni avec les autres partenaires du quartier (dont les autres associations) et ce, au moment où différentes actions collectives devaient être lancées.

Les associations du quartier ont aussitôt adressé une lettre commune à Anne-Marie Couderc (co-présidente du DSU Goutte d'Or), à Daniel Vaillant et au Directeur de la DGAPP (cf. texte ci-contre).

Cette décision est d'autant plus inacceptable qu'elle va à l'encontre de ce qu'avait déclaré Françoise de Panafieu lors des réunions de concertation pour ré-aménager ce square : *il n'y aura pas de réaménagement utile sans mise en œuvre de projets d'animation.*

Certes, il avait été prévu que l'Antenne déménage pour se réinstaller en périphérie immédiate du Square, ce qui voulait bien dire qu'elle restait dans le quartier.

Cette décision prise par une seule direction de la Ville, sans concertation aucune, et - semble-t-il - sans en discuter ni avec l'élue en charge du Développement Social Urbain (Anne-Marie Couderc), ni avec le Maire du 18^{ème}, et sans tenir informé le chef de projet, tendrait à prouver qu'il y a vraiment du flottement actuellement dans la conduite de la Politique de la Ville dans les quartiers. Espérons qu'il s'agisse uniquement d'un faux-pas qui sera rapidement corrigé !

Lettre des associations à A.M. Couderc,

D. Vaillant et au Délégué Général à la Prévention

Nous venons d'apprendre le transfert de l'Antenne Jeunes Information (A.J.I.) du Square Léon à la rue Emile Blémont, ce qui veut dire, pour notre quartier, la fermeture de l'Antenne du Square Léon et le retrait de 4 intervenants sociaux (la responsable à temps-plein, l'Emploi de Ville, le CES et le stagiaire BEATEP) d'un secteur qui continue à poser de nombreux problèmes. Cette décision est pour nous incompréhensible et inacceptable.

En effet, elle intervient sans aucune information préalable dans un quartier en D.S.U. où la concertation a toujours primé. De plus, elle a lieu alors que des projets communs avaient été élaborés entre l'A.J.I. et des associations locales et étaient en train de se mettre en place, et que toute une réflexion commune commençait à déboucher pour apporter des réponses plus adaptées et mieux coordonnées aux problèmes posés par un certain nombre de jeunes du secteur.

Tout ce travail collectif est sérieusement mis en cause par cette décision surprise (il faut rappeler qu'il y a encore peu de temps, la D.G.A.P.P. avait pris une option sur un local de l'OPAC sis rue Polonceau pour réinstaller l'Antenne à proximité du square, et non plus dans le square), sans parler de tout ce qui a été réalisé par l'A.J.I. comme travail d'information et de médiation auprès des jeunes du secteur.

Enfin, les efforts consentis par la Ville pour mettre un Emploi de Ville supplémentaire à la disposition des Parcs et Jardins vont être réduits à néant, puisque le solde sera largement négatif.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir surseoir à cette décision et d'envisager, dans le cadre du partenariat traditionnel à la Goutte d'Or, les modalités de réinstallation de cette Antenne dans des locaux voisins du Square Léon.

Dans cette attente,...

19, rue Léon indémolissable ?

Cet immeuble muré, dont la partie sur rue a été détruite il y a plusieurs années, et qui fera partie des parcelles à reconstruire dans le cadre de l'aménagement du secteur "Château-Rouge", a été l'objet de plusieurs incendies récemment.

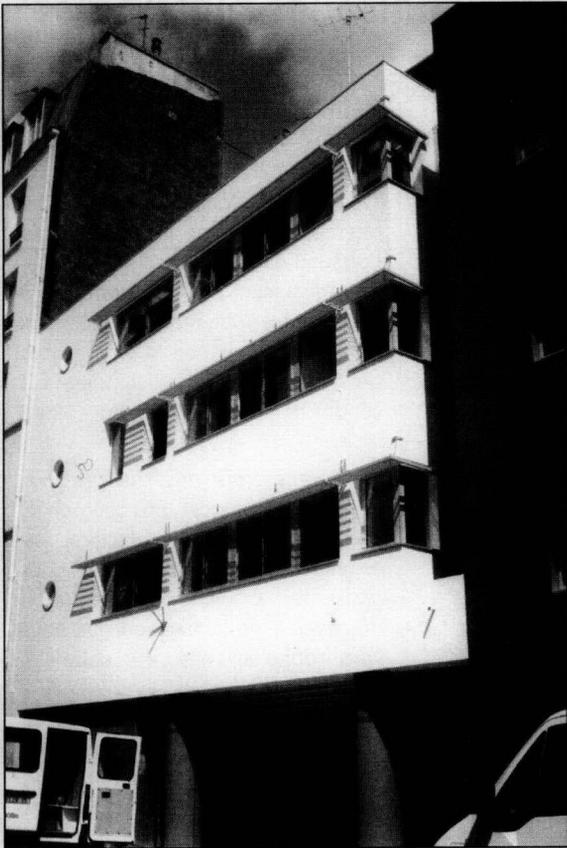
Le Maire du 18^{ème} a donc demandé à la Ville de le détruire entièrement afin d'éviter que la situation n'empire.

Il se trouve, malheureusement, que l'OPAC n'est pas encore propriétaire de tous les lots, et que cela poserait problème de le détruire.

Cependant, il nous semble que dans des situations de péril, ou quand l'ordre public est en jeu, il doit bien y avoir des solutions...

Nous faisons confiance en cela aux diverses administrations responsables, ainsi qu'à l'OPAC... et ce, pour la sécurité de tous les riverains.

Ouverture du Pôle Santé Goutte d'Or (16/18 rue Cavé)



Le bâtiment du Pôle Santé Goutte d'Or (c'est ainsi qu'il s'appellera officiellement) vient d'être réceptionné, et tout va maintenant se mettre en place très rapidement afin que cet équipement soit opérationnel au plus vite.

En principe, le Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique (C.A.P.P. - actuellement au 44 rue du Château-Landon, dans le 10^{ème}) doit s'y installer fin juin et la P.M.I. (de la rue des Islettes) déménagerait en septembre.

Un nouveau coordinateur a été nommé : Yves Delahaye.

Quant au Comité de Pilotage de l'Espace Santé (du rez-de-chaussée) il sera installé par le Directeur de la DASES le 18 juin prochain.

Tout est donc en place pour que l'ensemble des différents services offerts à la population du quartier (P.M.I., C.A.P.P., consultations de spécialistes, planification familiale, espace d'information et de prévention santé), et notamment les enfants et les jeunes, puissent être ouverts le 8 septembre prochain.

Quant aux locaux actuels de la P.M.I. (rue des Islettes), ils devraient permettre à la fois l'extension de la Halte-Garderie "Pirouette" voisine (sous réserves de l'accord de l'association gestionnaire) et la mise en place d'une structure "Garde d'enfants". Nous reviendrons sur tout cela dans notre numéro de rentrée.

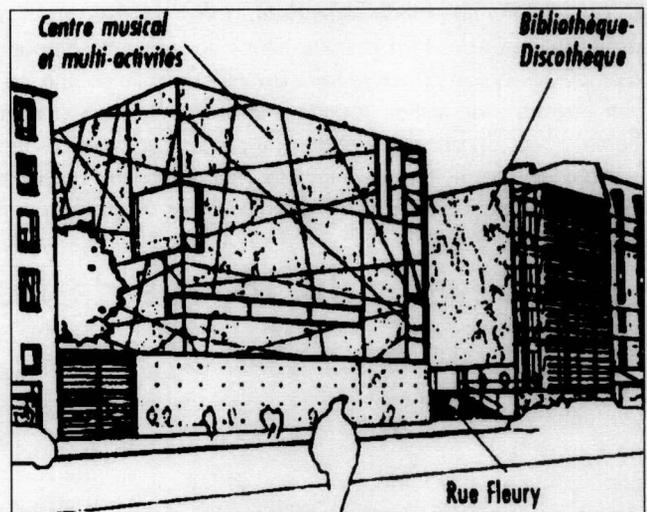
Le projet de création du Centre Musical et multi-activités de la rue Fleury abandonné ?

Dans le cadre de l'Opération de Rénovation du Secteur Sud de la Goutte d'Or, sous l'impulsion de Jacques Chirac, d'Alain Juppé et d'Hervé Mécheri, un projet ambitieux de création d'un équipement culturel à dominante musicale avait vu le jour sur un terrain sis à l'angle du Bd de la Chapelle et des rues Fleury et de la Charbonnière. Celui-ci devait comprendre un Centre d'Animation, un auditorium de 250 places, des studios d'enregistrement et de répétition, etc... Il devait constituer "à la fois un équipement structurant au sein du quartier et un pôle d'attraction au-delà du quartier, afin d'assurer l'intégration de celui-ci au reste du tissu urbain parisien".

Différentes réunions de concertation avaient d'ailleurs permis d'affiner et de populariser ce projet.

Or, non seulement ce projet ne sera pas mis en chantier comme prévu cette année, mais il est actuellement remis en cause pour partie ou en sa totalité.

Un tel revirement, s'il était confirmé, poserait de nombreuses difficultés, notamment financières du fait de l'état d'avancement du projet (expropriation prononcée, concours d'architectes ayant eu lieu, financement prévu par la Région, etc...), à quoi s'ajouterait la grande déception des jeunes du quartier auxquels cet équipement avait été annoncé depuis longtemps. Or, la bonne socialisation et intégration des jeunes dans un



quartier comme le nôtre est l'un des enjeux majeurs des années à venir : c'est aussi une des priorités retenues par le Contrat de Ville.

PGO a donc écrit à ce sujet le 3 avril dernier au Maire de Paris, à son adjoint chargé de la Jeunesse, au Maire du 18^{ème} et au Directeur de la Jeunesse et des Sports. L'adjoint au Maire de Paris nous a été répondu que la question était à l'étude.

Espérons que le bon sens et l'ambition pour le quartier et pour Paris l'emporteront !

Suez-Panama :

Réaménagement du carrefour... et lutte contre les nuisances

La Voirie du 18ème devant refaire bientôt la chaussée des rues de Suez et de Panama, elle compte en profiter pour réaménager le carrefour et mettre en action le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Espace Public.

Aussi, selon une bonne habitude qui semble rentrer dans les mœurs, elle a organisé une réunion de concertation pour présenter ses projets. Un certain nombre de riverains immédiats, relayés par "Vivre à Château-Rouge", ont demandé avec insistance que la cabine téléphonique soit retirée.



Pour notre part, si nous comprenons tout à fait les riverains excédés par les attroupements qui occupent l'ensemble du périmètre Suez-Panama et Poissonniers, nous avons émis des doutes sur l'utilité réelle d'une telle mesure, car ce n'est pas un aménagement de voirie qui va permettre de résoudre des problèmes qui dépendent principalement de l'action de la Police (cf. ci-contre la pétition lancée depuis plusieurs mois par des riverains).

D'autre part, cette cabine a une utilité réelle pour un nombre important de personnes qui ne sont pas toutes des trafiquants ! Enfin, cette logique poussée à bout (plus de cabines, plus de bancs, plus de trottoirs larges, etc... pour empêcher les nuisances) nous

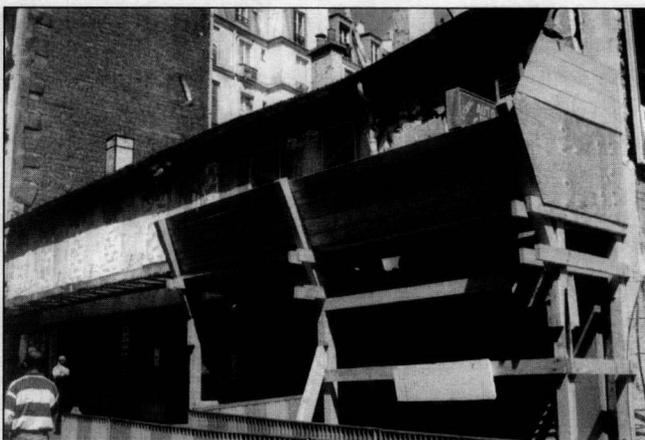
paraît contestable, même si on doit tenir compte de la réalité mouvante de ce qui se passe dans nos rues. Cependant, après discussion, un accord s'est fait sur le projet suivant : dans un premier temps, la Voirie va demander à France-Télécom d'empêcher qu'on puisse se faire appeler de cette cabine. Le projet définitif devrait voir l'avancée du trottoir rognée à la limite des deux arbres avec suppression du 3ème arbre, de la cabine et du plot de circulation et création d'un passage pour les véhicules permettant de mieux tourner. Au centre du carrefour, serait installé un terre-plein inaccessible aux piétons (dont nous avons demandé qu'il soit végétalisé).

Devenir du 16, rue de Jessaint

L'immeuble du 16, rue de Jessaint (commerces + parkings) est en péril avancé. Il y aurait une cavité profonde sous l'entrée. Il devra donc être démoli bientôt et les désordres sous-terre réparés.

On a appris récemment que c'est la SEMIDEP (Société d'Économie Mixte de la Ville de Paris) qui venait d'acheter l'immeuble et qui devrait construire à sa place.

L'auto-école va se réinstaller bientôt au 11 rue de la Goutte d'Or.



Pétition au Préfet de Police *

Monsieur le Préfet de Police,

Nous, habitants du triangle formé des rues Panama-Suez et Poissonniers dans le 18^e arrondissement de Paris, avons déjà attiré votre attention à plusieurs reprises depuis 1994 par des pétitions pour vous signaler les conditions insupportables dans notre secteur.

Depuis trois ans, malgré nos appels téléphoniques, nos courriers et nos pétitions à la préfecture, au commissariat et à la mairie, nous assistons à une dégradation désastreuse de la situation que nous vous rappelons encore : entre 17 heures et 22 heures, tous les jours excepté le dimanche, entre 200 et 300 personnes se réunissent sous nos fenêtres pour boire, vendre à la sauvette en transformant les voitures stationnées en étal, uriner et parfois se bagarrer... autant de troubles que nous ne supportons plus. Pourquoi notre quartier n'aurait pas droit, comme beaucoup d'autres secteurs de Paris, à la tranquillité, à la salubrité et à la sécurité ?

Or, comme nous l'avons maintes fois rappelé, une législation existe : interdiction de vendre sur le trottoir, sanctions de l'ivresse ou des tapages diurnes et nocturnes, respect de l'hygiène sur la voie publique, interdiction de vente de boissons alcoolisées dans les épiceries pour une consommation immédiate et sur place. Il existe aussi des moyens policiers pour mettre cette législation en pratique. Aussi, nous, signataires de cette pétition, demandons simplement que la loi soit appliquée.

En espérant que notre légitime requête sera enfin prise en considération et que des moyens seront mis en œuvre pour nous permettre de continuer à vivre dans notre quartier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet de Police, l'expression de nos salutations distinguées.

* à retourner à :

Monsieur Philippe Massoni, Préfet de Police
9 Bd du Palais - 75195 Paris RP

Tél. : 01 53 71 53 71 Fax : 01 53 71 57 22

8 bis, rue Polonceau : un bâtiment municipal à l'abandon

C'est par hasard que nous avons appris que ces anciens bureaux d'Europ Assistance avaient été achetés par la Ville il y a plusieurs années. Nous les avons aussitôt proposés pour qu'y soient installés les locaux scolaires provisoires nécessaires à la rentrée 97.

Malheureusement, du fait de l'état d'abandon dans lequel on les a laissés durant toutes ces années, le remise en état aurait coûté trop cher pour des structures provisoires.

Pourtant, juste au départ de la société qui l'utilisait, il aurait été possible, sans trop de frais, d'y installer des services à la recherche de locaux. Occasion ratée !

La question reste cependant posée aujourd'hui : qu'est-ce que la Ville compte faire de ces locaux ?



Un Collège à la Chapelle ?

Cette revendication de création d'un Collège dans le quartier de la Chapelle, poussée depuis des années par le Collectif parents-enseignants de ce quartier, nous concerne : en effet, la création d'un tel équipement permettrait de faire revenir au Collège Marx-Dormoy plus d'élèves de la Goutte d'Or, et ainsi, désengorger les autres collèges de l'ouest de l'arrondissement qui en ont bien besoin.

Pendant la campagne électorale, l'un des candidats a pris à ce sujet des engagements.

Ceux-ci ne semblent pas, pour le moment, être confirmés par la DASCO.

Espérons que nous serons fixés rapidement et que ce projet pourra être lancé !

« 18^{ème} pratique » : Une publication incomplète et partielle

« 18^{ème} Pratique », c'est une publication réalisée par la société "Village Communication" (27 rue Milton dans le 9^{ème}) et diffusée gratuitement dans l'arrondissement, grâce à de nombreux encarts publicitaires.

Un petit livret de 32 pages, bien fait au demeurant, où l'on trouve de nombreux renseignements utiles et des plans.

Le lecteur attentif sera cependant intrigué par le tableau de la page 6 (reproduit à droite), indiquant la liste des lieux de culte du 18^{ème}.

Ce qui est d'abord surprenant (quoique très répandu) c'est l'oubli de la mention des lieux de culte musulmans. Il y en a, notamment dans notre quartier (rue Polonceau, rue Myrha, rue Léon et rue Jean-Robert).

Mais, de surcroît, l'église St Bernard de la Chapelle ne figure pas non plus dans la liste des églises catholiques. Peut-être un oubli ?

Le curé de la paroisse a contacté l'éditeur pour signaler cet oubli.

Il lui a été répondu : "L'omission est volontaire, car vous avez déshonoré l'église avec les Africains" (= les sans-papiers).

Curieuse conception de l'information, surtout pour un guide qui se veut utilitaire !

Qu'en penseront tous les annonceurs publicitaires qui ont payé pour que soit mis au point ce guide partial, réalisé par des gens faisant preuve d'un tel sectarisme !

Ci-contre : extrait de la page 6
du « 18^{ème} pratique »

Culte

Catholique

Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur
35, rue du Chevalier-de-la-Barre
01 42 51 17 02

Notre-Dame de Clignancourt
2, place Jules-Joffrin - 01 42 54 39 13

Saint-Jean de Montmartre
21, rue des Abbesses - 01 46 06 43 96

Chapelle Saint-Vincent
22, rue Damrémont

Chapelle Sainte-Anne
9, rue de Clignancourt

Saint-Denys-de-la-Chapelle
9, rue des Roses - 01 46 07 35 52

Notre-Dame-du-Bon-Conseil
140, rue de Clignancourt - 01 42 54 85 88

Saint-Pierre de Montmartre
2, rue du Mont-Cenis - 01 46 06 57 63

Ste-Geneviève-des-Grandes-Carières
174, rue Championnet - 01 46 27 84 43

Sainte-Hélène
102, rue du Ruisseau - 01 40 06 16 99

Saint-Michel-des-Batignolles
12bis, rue Saint-Jean - 01 43 87 33 94

Chapelle des Quatre-Evangélistes
1, rue de la Croix-Moreau

Culte orthodoxe

Eglise serbe Saint-Sava
23, rue du Simplon - 01 42 55 31 05

Culte protestant

127, rue Marcadet - 01 42 54 61 25
90, bd Barbès - 01 46 06 91 18
163bis, rue Belliard

Culte Israélite

13, rue Sainte-Isaure - 01 42 64 84 34
42, rue des Saules - 01 42 54 01 21
80, rue Doudeauville - 01 42 64 85 16

Le musée de la bouillotte ouvre ses portes rue Polonceau

C'est au 19 de la rue Polonceau qu'Albert Weinberg a choisi d'installer son drôle de musée. Soucieux de réhabiliter les traditions populaires et artisanales, il a décidé de consacrer son petit local aux allures de cottage anglais à la bouillotte. "Le commerce de proximité, il ne faut pas se leurrer, il n'y en a plus !" déplore cet ancien couturier à la retraite.

Pourquoi les bouillottes ? "Pour rien, c'est venu comme ça !" répond-il, "J'aimais bien chiner, un jour j'en ai acheté cinq dans une brocante, et voilà." De brocantes en vide-greniers, il commence à fréquenter les antiquaires, et trouve quelques belles pièces aux puces de Londres.

Encore en préparation, sa collection n'en demeure pas moins étonnante de diversité et constitue un véritable voyage dans le temps. De la "Chauffeuse" en céramique que l'on disposait simplement sur la cuisinière, à l'accumulateur de chaleur que l'on branchait sur l'électricité vingt minutes



Albert Weinberg devant ses bouillottes

pour quinze heures de chauffage, de la bouillotte dite "moine" en grès, porcelaine ou faïence, familière de nos campagnes, à la bouillotte faite à partir d'obus de la guerre de 14-18, plus de cent bouillottes françaises ou anglaises, racontent l'ingéniosité de nos aînés, du temps où le feu de cheminée était, bien souvent, le seul moyen de chauffage d'un foyer.

On trouve également plusieurs bouillottes de voyage... La bouillotte de nonne, quant à elle, servait à la fois de repose-pieds et de prie-dieu !

Parmi les pièces majeures de la

collection : une bouillotte du XVIIème siècle issue d'un monastère et constituée d'une casserole suspendue au milieu d'un cadre en bois ovale. Placées dans un lit, ces bouillottes étaient extrêmement dangereuses, la casserole étant remplie de braises, et mettait souvent le feu aux draps.

Au travers de son musée, c'est une dynamique de quartier qu'Albert Weinberg souhaite stimuler. Ainsi a-t-il participé à "Goutte d'Or Carré d'art" du 13 au 16 juin, aux côtés d'artistes du quartier, et sera là lors de la Goutte d'Or en Fête. Pour le moment il complète sa collection et envisage d'arpenter, cet été, les puces allemandes afin de trouver de nouvelles pièces et de poursuivre ainsi sa quête... de la bouillotte.

Le Musée de la Bouillotte

19, rue Polonceau

Horaires des visites : 13 h à 19 h

Entrée libre - Tél. : 01 42 23 89 18

En plus de ce trimestriel, chaque mois l'association publie "La Lettre de PGO" (uniquement par abonnement)

Avec ces deux publications, vous saurez l'essentiel sur ce qui bouge dans le quartier !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

L'association PARIS-GOUTTE D'OR a pour buts :

- de défendre les intérêts des habitants du quartier de la Goutte d'Or (limites : Bd de la Chapelle, Bd Barbès, rue Ordener et rue Marx-Dormoy).
- de participer au réaménagement de ce quartier en prenant en compte ses caractéristiques populaires et pluriculturelles.
- de promouvoir un meilleur cadre de vie (notamment par la lutte pour l'hygiène et contre les nuisances).

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

• ABONNEMENT :

- Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"
(abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

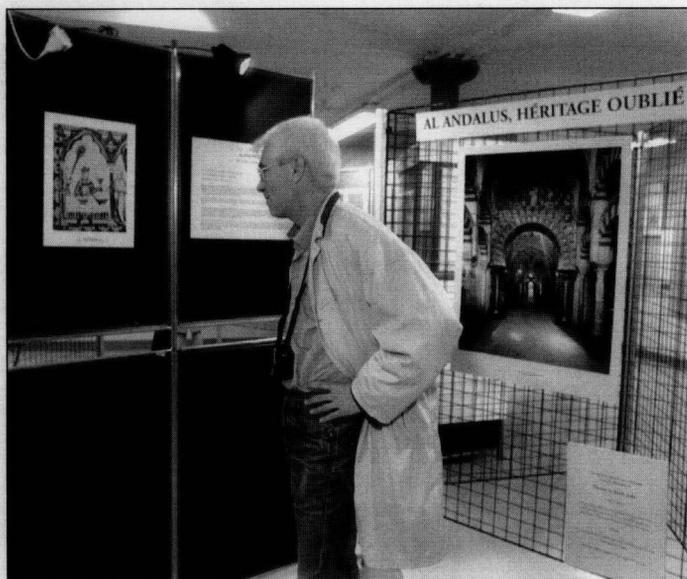
- J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications
(adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :

De l'Andalousie du X^{ème} siècle... à la Goutte d'Or d'aujourd'hui



A gauche : le début de l'exposition "Al Andalus, héritage oublié ?"

A droite : la foule nombreuse et attentive lors du concert final à St Bernard.

Ci-dessous : le flamenco à l'honneur !

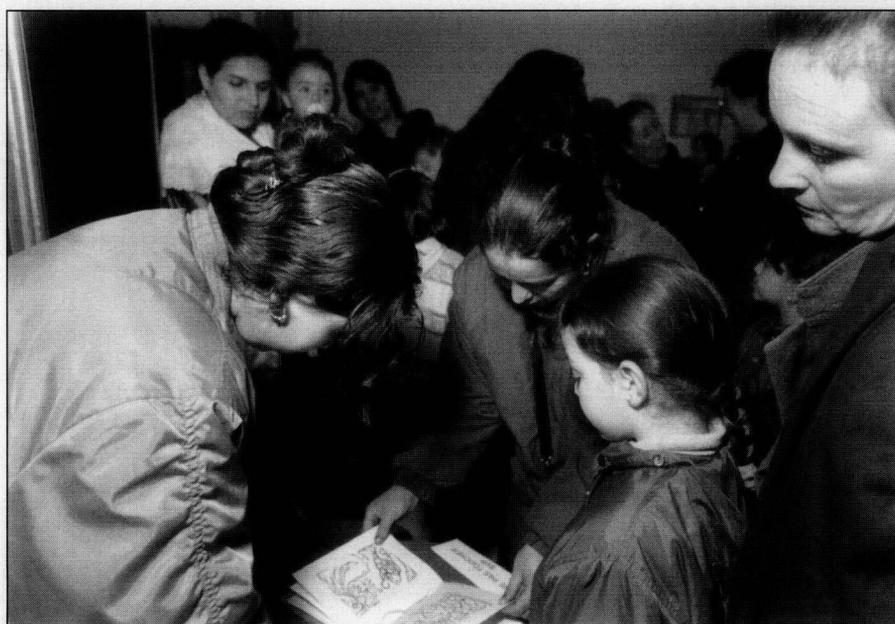


Beau succès pour ce parcours d'un mois (24 avril au 24 mai) organisé par plusieurs associations du quartier. Depuis l'inauguration de l'exposition "Al Andalus, héritage oublié ?", accompagnée des travaux réalisés par les femmes et les enfants, en passant par les conférences, toutes passionnantes et très fréquentées, la géographie des goûts, les témoignages théâtralisés autour du thème "Goutte d'Or, terre de rencontres", jusqu'à l'apothéose du concert final qui a réuni plus de 800 personnes.

D'aucuns pensent à bâtir une suite... A bientôt donc pour de prochains rendez-vous autour de notre mémoire collective !

N.B. : la transcription des conférences sera disponible en septembre.

Les photos de cette page sont de **Sylvaine Conord**, photographe ethnologue, dont on pourra voir une exposition dans le cadre de "La Goutte d'Or en Fête".



Vernissage de l'exposition des femmes

Jean-Luc Pouliquen

A LA GOUTTE D'OR PARIS 18ème



Chroniques pour un quartier

AIDDA
éditions

Le livre de Jean-Luc POULIQUEN dont nous avons publié deux extraits (cf. PGO 35 : *"Marcel et Jeanne"* et PGO 39 : *"Les accents familiers"*) vient de sortir aux éditions AIDDA.

Une manière de mieux découvrir le quartier dans lequel nous vivons, en suivant les pas de ce poète varois qui l'a longtemps fréquenté pour y animer des ateliers d'écriture.

"A la Goutte d'Or - Paris 18ème - Chroniques pour un quartier" est disponible à la Salle St Bruno (9 rue St Bruno), à la boutique d'AIDDA (21 rue Simart) et chez les bons libraires du quartier au prix de 90 F (192 pages - format 15 x 21 - ISBN : 2-907226-12-6).

PGO peut aussi l'envoyer pour le même prix à ses lecteurs non-parisiens, après réception d'un chèque de 90 F.